

Autorités, charges et sacerdoces



Le Pape dirige la communauté des catholiques.

Les cardinaux assistent le pape dans le gouvernement de l'église et se réunissent en conclave.

Les archevêques dirigent les provinces ecclésiastiques.

Les évêques gouvernent leurs diocèses.

les prêtres, exercent leur ministère au sein d'une paroisse ou d'une aumônerie.

Les diacres assistent le prêtre dans certaines missions liturgiques et sont davantage au services des plus pauvres.



Le muezzin fait l'appel à la prière.

L'imam dirige la prière.

Le recteur de mosquée dirige la mosquée.

Le mufti, est un savant musulman habilité à donner des consultations juridiques.

Chez les Chiites, le mollah (Ayatollah) est la plus haute autorité religieuse.

Le calife n'existe plus depuis 1924 (Abdülmejid).



De nos jours, les synagogues sont organisées sur le mode d'associations dirigées par un président accompagné par une autorité dite "religieuse" qui est le Rabbin.

Il n'existe pas dans le monde juif de hiérarchie, sauf en France où Napoléon 1^{er} a créé le Consistoire Israélite avec une hiérarchie au sommet duquel se trouve le grand rabbin.

Par ailleurs le mouvement libéral n'est pas rattaché à cette hiérarchie.

Les rabbins, interprètent et commentent les textes sacrés, mais dans l'ensemble du monde juif, ils ne peuvent se prévaloir d'une fonction sacrée.

Pour les juifs, la relation avec Dieu reste directe.



Depuis Luther et Calvin, la compréhension théologique est que tous les baptisés sont prêtres au sens d'ambassadeurs de la réconciliation entre les hommes et Dieu. Dans les mentalités courantes cela donne plutôt que tous sont laïcs (*une inversion paradoxale de la réception du message des Réformateurs*).

Il ne saurait y avoir dans les Églises de personnes mises à part. Mais il y a des dons qu'on peut collectivement discerner et encourager pour le service de tous. Ainsi certains -hommes ou femmes- sont-ils appelés à être pasteurs, d'autres prédicateurs mandatés, d'autres chargés de la catéchèse, d'autres encore de l'entraide sociale...

Les protestants organisent leurs Églises d'une façon proche d'un système démocratique.

Ils élisent tous leurs Conseil Presbytéral (gouvernement de l'Église) qui eux-mêmes élisent leurs délégués pour les Synodes régionaux ou nationaux. Ce sont les conseils qui élisent les pasteurs.

La base pour tout le monde est celle de l'Église locale. Certains ne vivent leur Union d'Églises que comme une association d'Églises qui restent souveraines (*congrégationalisme*), d'autres insistent sur la solidarité nécessaire entre les Églises locales et les décisions synodales qui engagent tout le monde (*système presbytérien synodal*).

Les grandes déclarations internationales n'ont valeur d'autorité que dès lors qu'elles ont fait l'objet d'une « réception » par les instances appropriées.